



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ  
SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020 À 18H00,**

**Au siège de GRAND LAC**

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	Arrivée à la délibération n°5
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOTZ	Daniel CLERC	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

ONTEX	Jacques CURTILLET
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe LUPO	Responsable du service Patrimoine et Travaux
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance
Eline QUAY-THEVENON	Assistante du service juridique et assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 septembre 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 30 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 29 présents, et 29 votants (présents et représentés).



## DÉLIBÉRATION

N° : 30 Année : 2020

Exécutoire le : 13 OCT. 2020

Affichée le : 13 OCT. 2020

Visée le : 12 OCT. 2020

### TRANSITION ENERGETIQUE

#### **Installation d'un système de récupération de chaleur sur le renouvellement de l'eau des bassins d'Aqualac - Demande de subvention**

Monsieur le président rappelle que par l'approbation du Plan Climat Air Energie Territorial lors du conseil communautaire du 14 janvier 2020, la communauté d'agglomération de Grand Lac a été désignée par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) comme « coordinateur de la transition énergétique ». La communauté d'agglomération est dès lors chargée d'animer et de coordonner les actions dans le domaine de l'énergie en cohérence avec les objectifs du plan climat-air-énergie territorial.

Monsieur le président rappelle que le plan climat a fixé comme objectif une baisse de 22% des consommations énergétiques de l'agglomération et une baisse de 29% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030.

Monsieur le président précise que le premier axe du plan climat, « Administration exemplaire » comprend des actions de réduction des consommations sur le patrimoine de l'agglomération afin de baisser de 15% ses consommations d'énergie d'ici 2025.

La piscine Aqualac représente l'un des sites les plus importants de la communauté d'agglomération, avec une consommation énergétique élevée pour un coût de 450 000 € annuel, ce qui représente une part significative des consommations du patrimoine de Grand Lac et de ses dépenses énergétiques. Grand Lac a investi ces dernières années dans des actions pour rénover et baisser la consommation de ce site :

- En 2013, rénovation globale de la piscine,
- En 2015, installation d'une pompe à chaleur récupérant les calories des eaux usées de la station d'épuration,
- En 2020, projet de rénovation de l'éclairage d'Aqualac.

Monsieur le président propose, dans la continuité des actions d'optimisation menées, d'installer un système de récupération de chaleur sur le renouvellement de l'eau des bassins de la piscine. Ce système optimiserait le fonctionnement thermique des installations techniques des bassins de la piscine.

Le système comprend l'installation d'un système de régulation qui ajuste le renouvellement de l'eau dans les bassins, qui temporise le renouvellement de l'eau des pédiluves et qui limite la consommation d'eau pour le lavage des filtres. Les systèmes installés sont des vannes motorisées et des pompes à débit variables, qui sont asservies au système de gestion des entrées dans le bâtiment.

L'énergie thermique est récupérée par un échangeur à plaque qui transmet la chaleur des eaux renouvelées (29°) à l'entrée d'eau du bassin tampon pour passer sa température de 12° à 27° en apports gratuits.

Une partie de l'eau évacuée est récupérée est stockée dans un bassin tampon de 24 m3. Celle-ci est réutilisée pour laver les filtres à sable avec une circulation d'eau inversée une fois par jour.

Le potentiel d'optimisation serait de l'ordre de 20% des consommations d'eau et de 9% des consommations de chaleur pour le chauffage des bassins. Le montant estimé des travaux serait inférieur à 300 K€ HT et le système serait cofinancé par les certificats d'économie d'énergie pour parvenir à un taux de retour sur investissement de moins de 3 ans.

Il est proposé de solliciter l'aide du Département de la Savoie à hauteur de 21%, pour réaliser ce projet, en autorisant Monsieur le Président à déposer une demande de subvention. Le projet pourra également bénéficier du dispositif CEE (Certificat Economie d'Energie). Le cas échéant il convient d'autoriser Monsieur le Président à déposer une demande de subvention auprès d'autres organismes.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la demande de Certificats d'Economies d'Energie et à leur valorisation financière.
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer les demandes de subvention auprès du Département ou de tout autre organisme et à signer tous les documents afférents

Aix-les-Bains, le 6 octobre 2020

Renard BERETTI  
Président

- Délégués en exercice : 33
- Présents et représentés : 30
- Votants : 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Transition énergétique - Installation d'un système de récupération de chaleur sur le renouvellement de l'eau des bassins d'Aqualac - Demande de subvention

---

**Date de transmission de l'acte :** 12/10/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 12/10/2020

---

**Numéro de l'acte :** d3439 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20201006-d3439-DE

---

**Date de décision :** 06/10/2020

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.1. Demandes de subventions